

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 mars 2008

Mme Marie-Louise DUBOIS, Maire sortante, ouvre la séance concernant l'élection du maire et des adjoints à la suite du scrutin du 09 mars 2008. Elle procède à la présentation et à l'appel des Conseillers Municipaux qu'elle déclare installés dans leurs fonctions, puis elle passe la présidence au doyen d'âge, M. Louis ROSSETTI. Ce dernier donne lecture des articles L2122-4 et 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales avant de nommer un secrétaire de séance parmi les Conseillers : Mme Nathalie AVRILLIER.

Deux personnes du public : M. Michel FRAMINET et M. Bernard HUET prennent les fonctions de scrutateurs.

M. ROSSETTI procède à l'élection du Maire, fonction pour laquelle une candidate se présente : Marie-Louise DUBOIS. **M-Louise DUBOIS est élue Maire de Douvres** par quatorze voix et un bulletin blanc.

Mme DUBOIS remercie M. ROSSETTI, prend la présidence de la séance et propose de délibérer pour fixer le nombre des adjoints selon l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui limite à 30 % de l'effectif du Conseil Municipal, soit un maximum de quatre adjoints. C'est ce nombre qui est proposé. Mme le Maire demande si personne ne s'oppose au vote à main levée pour l'approbation de cette délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe à **quatre** le nombre des adjoints, à l'unanimité.

Election des adjoints conformément à l'article L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1. Election du premier adjoint :

Un candidat : M. Louis ROSSETTI.

Louis ROSSETTI est élu premier adjoint par quatorze voix et un bulletin blanc.

2. Election du deuxième adjoint :

Une candidate : Mme Lucette BOURGEOIS.

Lucette BOURGEOIS est élue deuxième adjoint par quatorze voix et un bulletin blanc

3. Election du troisième adjoint :

Un candidat : Guy BELLATON .

Guy BELLATON est élu troisième adjoint par treize voix, un bulletin blanc. **François QUINSON obtient une voix.**

4. Election du quatrième adjoint :

Un candidat : Robert TAPONARD.

Robert TAPONARD est élu quatrième adjoint par treize voix et deux bulletins blancs.

Mme le Maire fait une lecture du tableau du Conseil Municipal (le classement est le suivant : le Maire, les adjoints, les anciens Conseillers classés par âge, puis les nouveaux par nombre de voix obtenus).

Election des délégués aux instances intercommunales

(rappel de l'article L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales).

1. Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain :

Un seul délégué. Un candidat : Robert TAPONARD.

Robert TAPONARD est élu délégué au Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain par treize voix, un bulletin blanc. Lionel HAPCHETTE obtient une voix.

2. Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain:

Deux titulaires, deux suppléants.

Deux candidats titulaires : Marie-Louise DUBOIS, Lionel HAPCHETTE.

Deux candidats suppléants : Chantal JANIN, Lionel MOUGEOT.

Résultat du dépouillement du vote, ML.DUBOIS, L.HAPCHETTE et L.MOUGEOT obtiennent 15 voix, C.JANIN obtient 14 voix, Claude HARNAY obtient une voix.

Marie-Louise DUBOIS et Lionel HAPCHETTE sont élus titulaires à la Communauté de Communes.
Chantal JANIN et Lionel MOUGEOT sont élus suppléants.

3. Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région d'Ambérieu en Bugey (SIERA) :

Trois délégués.

Trois candidats : Marie-Louise DUBOIS, Michel BALAIN, Claude HARNAY.

Résultat du dépouillement du vote, ML.DUBOIS, M.BALAIN obtiennent 15 voix, C.HARNAY obtient quatorze voix, et Lucie BRIANCON obtient 1 voix.

Marie-Louise DUBOIS, Michel BALAIN et Claude HARNAY, sont élus délégués au SIERA.

4. Syndicat Traitement des Eaux d'Ambérieu et son agglomération (STEASA) :

Trois délégués, trois suppléants.

Trois candidats pour les délégués : Louis ROSSETTI, Guy BELLATON, Frank BERARD.

Trois candidats pour les suppléants : Chantal JANIN, Nathalie VERDEGHEM, et Robert TAPONARD.

Louis ROSSETTI, Guy BELLATON, Frank BERARD, sont élus délégués au STEASA par quinze voix.

Chantal JANIN, Nathalie VERDEGHEM et Robert TAPONARD sont élus suppléants au STEASA par quinze voix..

5. Syndicat Basse Vallée de l'AIN (SBVA) :

Deux candidats pour les délégués : Lucette BOURGEOIS, et Claude HARNAY.

Deux candidats pour les suppléants : Michel BALAIN, François QUINSON.

Lucette BOURGEOIS et Claude HARNAY, sont élus délégués au SBVA par quinze voix.

M. Michel BALAIN, François QUINSON, sont élus suppléants par quinze voix.

6. Syndicat Mixte Espace Nautique d'Ambérieu :

Un candidat pour le délégué : Lionel MOUGEOT.

Une candidate pour le suppléant : Nathalie VERDEGHEM.

Lionel MOUGEOT est élu délégué au Syndicat Mixte Espace Nautique d'Ambérieu et

Nathalie VERDEGHEM suppléante, par quinze voix.

Election et désignation des délégués aux instances et commissions municipales

1. Détermination du nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS et élections des délégués issus du Conseil Municipal.

Le Maire est membre d'office du CCAS.

Le Conseil Municipal fixe le nombre de membres issus du Conseil à quatre, et quatre candidats extérieurs.

Les candidats sont **Lucette BOURGEOIS, Chantal JANIN, Lucie BRIANCON, et Michel BALAIN qui sont élus par quinze voix.**

2. Election des membres de la commission d'appel d'offres.

La commission d'appel d'offres est composée du Maire, trois délégués et trois suppléants.

Les candidats pour les délégués sont **Lucette BOURGEOIS, Louis ROSSETTI, Claude HARNAY**, les candidats pour les suppléants sont **Nathalie VERDEGHEM, Robert TAPONARD et François QUINSON**, tous élus par quinze voix.

3. Désignation des membres des commissions municipales :

- **Finances** : Nathalie AVRILLIER, Louis ROSSETTI, Claude HARNAY.
- **Travaux** : Louis ROSSETTI, Guy BELLATON, Robert TAPONARD, Lionel HAPCHETTE.
- **Cérémonies** : Nathalie VERDEGHEM, Michel BALAIN, Claude HARNAY,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mise en place des trois commissions ainsi que leur composition.

4. Désignation des membres des comités consultatifs

- **Environnement Sécurité** : Chantal JANIN et Franck BERARD.
- **Bois et chemins** : Chantal JANIN, Guy BELLATON, Michel BALAIN et François QUINSON.
- **Jeunesse, sport et culture** : Lucette BOURGEOIS, Nathalie AVRILLIER, Nathalie VERDEGHEM, Lucie BRIANCON et Lionel MOUGEOT.
- **Information, communication** : Lucette BOURGEOIS, Nathalie VERDEGHEM, Louis ROSSETTI, Lionel HAPCHETTE.
- **Fleurissement** : Nathalie AVRILLIER, Robert TAPONARD, Michel BALAIN.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mise en place de ces cinq comités consultatifs.

Désignation d'un délégué Défense.

Candidature de M. Louis ROSSETTI, élu à l'unanimité.

Questions diverses :

- Invitation au Carnaval du 15/03 organisé par le Sou des Ecoles de Douvres.
- Hommage national le 17/03 à 11H00 en l'honneur des obsèques du dernier « poilu ».
- Remise par la Gendarmerie du permis piéton aux élèves de CE2, le 28/03 à 15H30.
- M. ROSSETTI appelle au civisme les propriétaires de chiens, afin de maintenir les trottoirs propres.

la prochaine réunion aura lieu le lundi 07 avril 2008 à 20H30. La séance est close à 21H55.

Questions du public :

M. FERROUSSAT a surpris des jeunes adolescents s'amusant dans le cimetière. Il leur a expliqué que c'était un lieu de recueillement, les jeunes ont présenté leurs excuses.

NB : Les personnes extérieures au Conseil qui souhaitent faire partie d'un comité sont invitées à se faire connaître à la mairie avant le 15 avril.